

**Session 4 : Evaluation et perspectives du Projet de Service**  
**Entreprises de Picardie en Santé :**  
**construction d'un programme régional**  
**commun à trois Services de Santé au Travail**



**François DESERABLE** – Président de l'ARAMIE – Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie - ARAMIE

**Séverine LINE** – Chargée de Projet (ASMIS) – Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie - ARAMIE

**Dr Véronique GIBBE** – Médecin du travail (MTA) – Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie - ARAMIE

**Dr Bernard GODE** – Médecin du travail (AISTV) – Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie - ARAMIE

**Dr Jean-Luc LEMOINE** – Médecin du travail (ASMIS) – Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie - ARAMIE

**Introduction :**

Le programme Entreprises de Picardie en santé, initié en 2006 dans le cadre du plan cancer (2003-2007) a été créé par les services de santé au travail de Picardie pour les entreprises de plus de 200 salariés sur la thématique Tabac.

En 2008, s'appuyant sur cette expérience, les services de santé au travail d'Amiens (ASMIS), du Vimeu (AISTV) et de St Quentin (MTA) se sont engagés sur un nouveau projet.

Le Plan régional de santé publique de Picardie (2006-2009) indique que chaque année, le nombre moyen de décès pour 1 000 habitants est supérieur de 16 % pour les maladies cardiovasculaires et de 10 % pour les cancers par rapport à la moyenne nationale.

Parmi les déterminants de santé, la nutrition, l'activité physique, l'alcool et le tabac jouent un rôle important.

Le milieu de travail apparaît propice pour réaliser des actions de prévention auprès des salariés.

Les 3 services de santé au travail de Picardie ont proposé aux entreprises de sensibiliser les salariés pendant le temps de travail par des actions de promotion de la santé menées en réseau avec les acteurs locaux.

Ce programme expérimental (2008-2011) est porté par l'Association Régionale des Associations de Médecine Interentreprises de Picardie (ARAMIE).

## Méthode

### 1. Mobilisation des services de santé au travail, des partenaires financiers et techniques

En 2008, un groupe de travail s'est constitué. Il est composé de nombreux acteurs de santé, locaux et régionaux apportant chacun leur expertise : DRASS, URCAM de Picardie, Pôles de prévention et d'éducation du patient, Mission santé du Conseil régional de Picardie, URML, Université de Picardie Jules Verne notamment la faculté de médecine, Centre hospitalier universitaire d'Amiens et les centres hospitaliers d'Abbeville, et Saint-Quentin, Association régionale des associations de médecine interentreprises de Picardie (ARAMIE), Association santé et médecine inter entreprise du département de la Somme (ASMIS), Médecine du travail de l'Aisne (MTA), Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vimeu (AISTV), Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Picardie (DRTEFP).....

Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois pour élaborer le projet (6 réunions de travail) afin de répondre à l'appel à projet de SANOFI. Entreprises de Picardie en santé n'a pas été retenu.

Afin que ce travail de réflexion aboutisse, d'autres partenaires financiers ont été sollicités. Un multi financement a été obtenu par :

- les 3 services de santé au travail,
- l' Agence Régionale de santé de la Picardie (ARS),
- SANOFI,
- le Conseil Régional de Picardie,
- l'Association pour la prévention des risques professionnels (AINF).

### 2. Programmation d'Entreprises de Picardie en santé

L'objectif général de ce programme était d'améliorer la santé des salariés picards par une démarche de sensibilisation à la prévention des maladies cardiovasculaires et des cancers en mobilisant :

- 20 % des entreprises de 20 à 200 salariés,
- sur 2 bassins d'emploi : Picardie maritime (Abbeville-Ponthieu et Vimeu) et Thiérache (Guise, La Capelle, Vervins, Hirson, Marle),
- quel que soit leur secteur d'activité,
- pendant le temps de travail,
- par des actions de santé sur la nutrition, l'activité physique, le tabac et l'alcool.



### 3. La méthodologie

Elle s'est reposée sur une organisation en 5 groupes de travail :

- un comité de pilotage

Le programme a été mené par un comité de pilotage regroupant de nombreux acteurs régionaux de santé de Picardie, dont les objectifs étaient de donner les grandes orientations et de définir les objectifs de chaque groupe de travail. Il s'est réuni 3 fois par an. Il était composé de : l'ARAMIE (Association régionale des associations de médecine interentreprises de Picardie), l'ASMIS (Association santé et médecine interentreprises du département de la Somme), l'AISTV (Association interentreprises pour la santé au travail du Vimeu), MTA (Médecine du travail de l'Aisne), AINF (Association pour la Prévention des Risques Professionnels), IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Picardie), SANOFI (Centre hospitalier universitaire régional d'Amiens), Coordination régionale des réseaux de prévention, Agence LH Conseil, Méthodes et Médiation.

- un groupe de travail par bassin d'emploi : Picardie maritime et Thiérache

Chaque groupe de travail a été coordonné par un médecin référent, composé de médecins du travail et des acteurs locaux (ex : IFSI, Pôles de prévention, ANPAA, ...). Il s'est réuni 2 fois par an.

- un groupe de travail communication

La communication a été réalisée par Méthodes et Médiation.

Un groupe communication a été mis en place et s'est réuni 2 à 3 fois par an.

Valorisation du projet :

- ✓ Des supports de communication ont été créés : plaquette de communication pour les médecins, mallette à outil, poster, newsletters (diffusées tous les 2 mois), articles de presse,...
- ✓ Communication externe :
  - 2009 : Congrès de la Société Française de Santé Publique à Nantes.  
Assises Régionales de la Santé au Travail.  
Forum Santé Publique SANOFI.
  - 2010 : Journée Cancer à St Quentin.  
Petit déjeuner débat « alcool en milieu de travail » à Vervins.  
Forum Régional des acteurs de la lutte contre les méfaits de l'alcool.
  - 2010 et 2011 : Journée de prévention INPES.  
Parcours du cœur à Abbeville.
  - 2011 : Soirée d'échanges à la sous-préfecture de Vervins.  
CISME.  
Société Française de Santé Publique.

- un groupe de travail évaluation

L'évaluation réalisée par l'Agence LH Conseil, a été posée dès l'origine du programme et qui a avancée en parallèle au développement des actions sur le terrain.

Les 18 indicateurs du tableau de bord ont constitué depuis le début, la ligne directrice pour observer les avancées du projet

Une coordination générale a été assurée par une chargée de projet.

#### **4. Implication de 15 médecins du travail**

En 2009, une réunion de lancement a été organisée pour présenter aux médecins du travail de chaque service le programme Entreprises de Picardie en santé et les supports de communication.

#### **5. Recrutement de 2 personnes ressources**

Deux personnes ressources ont été recrutées : une psychologue clinicienne en Picardie maritime et infirmier santé travail en Thiérache.

La personne ressource intervenait en liaison avec le médecin du travail, assistait l'entreprise dans la mise en place d'actions de prévention.

Chaque action impliquait la mise en relation avec les acteurs de prévention les plus proches et l'utilisation d'outils déjà disponibles.

#### **6. La démarche**

Un développement en 3 temps :

1<sup>ère</sup> étape : prospection, accord et engagement des entreprises

2<sup>ème</sup> étape : appropriation et choix d'actions

3<sup>ème</sup> étape : mise au point et mise en œuvre des actions au sein des entreprises

Dans la mise en œuvre opérationnelle de l'action Entreprises de Picardie en Santé, la réussite s'est reposée sur des entretiens entre médecin du travail et chef d'entreprise.

Les médecins du travail des services de santé au travail présentaient la démarche aux entreprises.

Pour faciliter et aider cette communication interpersonnelle, un support de communication a été élaboré sous forme de plaquette.

Ils obtenaient l'accord du chef d'entreprise en signant la lettre d'engagement, et ensemble, ils choisissaient le thème et les modalités d'intervention.

Dès lors, la « personne ressource » accompagnait l'entreprise dans la réalisation de l'action auprès des salariés avec l'appui de différents partenaires (les pôles de prévention et d'éducation du patient, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de St Quentin, l'ANPAA, la METS, l'Association le Mail, l'IREPS, coach sportif, Sous-préfète de Vervins.



## Résultats

### Les points forts :

- les supports de communication,
  - la réunion de lancement avec les médecins du travail,
  - la continuité des acteurs,
  - la réactivité par rapport à la demande,
  - l'implication des partenaires sociaux,
  - le soutien des pouvoirs publics,
  - l'existence des personnes ressources
  - la coordination générale
- 
- la composition du comité de pilotage et la régularité de ses rencontres
  - la diversité des décideurs, un facteur clé de succès du programme
  - tisser un réseau de partenaires locaux
  - le décloisonnement des acteurs de santé au niveau régional

L'apport humain et matériel représenté par les services santé au travail = socle du programme sans lequel ce programme prévention n'aurait pu se dérouler

### Les limites :

- le pari sur des personnes relais dans les entreprises, difficilement mobilisables
- la difficulté pour accéder aux spécialistes en alcoologie (territoires non pourvus)
- le « sur mesure » qui prend beaucoup de temps
- une sous-évaluation des coûts du programme, incertitudes des autres financements (demandes à renouveler chaque année)